Intra CL

Public

Equipes d'Action Sociale

Modalités pratiques

1 journée, soit 7 heures de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC

Tarifs

1100.00

Modalités d'animation

Formateur

ROUSSEAU François

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

1100.00

Méthodologie de projet

MAJ : Mardi 17 novembre 2026

Contenu

CONDITION DE DEROULEMENT ET OBJECTIFS POURSUIVIS

Suite des 2 ères phases qui se sont déroulées en 2016 :

1ère phase : Maîtriser la notion de projet de territoire appliquèe à l'Action Sociale famille et s'approprier les étapes de la démarche projet (8 décembre 2016)

2ème phase : Partager les attendus de la CTG et els concrétiser aux différents étapes de la démarche projet (9 décembre 2016)

3ème phase	Les objectifs poursuivis	Les modalités
10 janvier 2017 matin **Positionnement CAF dans l'accompagnement des partenaires**	Savoir mobiliser les partenaires autour des priorités de l'action sociale famille	**Mise en situation et jeux de rôles[1] :** Apprendre à convaincre des partenaires de la nécessité de mettre en place une convention territoriale globale *Travaux en groupe puis jeux de rôles en plénier* *Analyse des acquis de la mise en situation et :* • Apports théoriques et pratiques sur les techniques d'argumentation et de négociation • Apports théoriques et pratiques sur les conditions d'une participation renforcée des partenaires aux démarches qui leur sont proposées • Co-construction d'un protocole partagé de mobilisation des partenaires *Travaux en plénier*

10 janvier 2017 après-midi **Positionnement CAF dans l'accompagnement des partenaires**	Mieux accompagner les partenaires au service des familles et de la réussite des projets de territoire	Partage des représentations des participants concernant la notion d'accompagnement Apports théoriques sur les composantes d'un accompagnement réussi *Travaux en plénier* **Mise en situation et jeux de rôles:** Elaboration et test d'un protocole d'accompagnement des partenaires pour la mise en œuvre d'une Convention Territoriale Globale *Travaux en groupe puis jeux de rôles en plénier* Bilan du module et définition des suites à donner : • Dans le perfectionnement des pratiques professionnelles, • Pour la mise en œuvre de la CTG • Au titre du travail en équipe *Travaux en plénier*

[1] Avec l'accord des participants, les jeux de rôles pourront être filmés.

VALIDATION

Validation par une feuille de présence et l'établissement d'une attestation individuelle de formation.

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer

l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43
